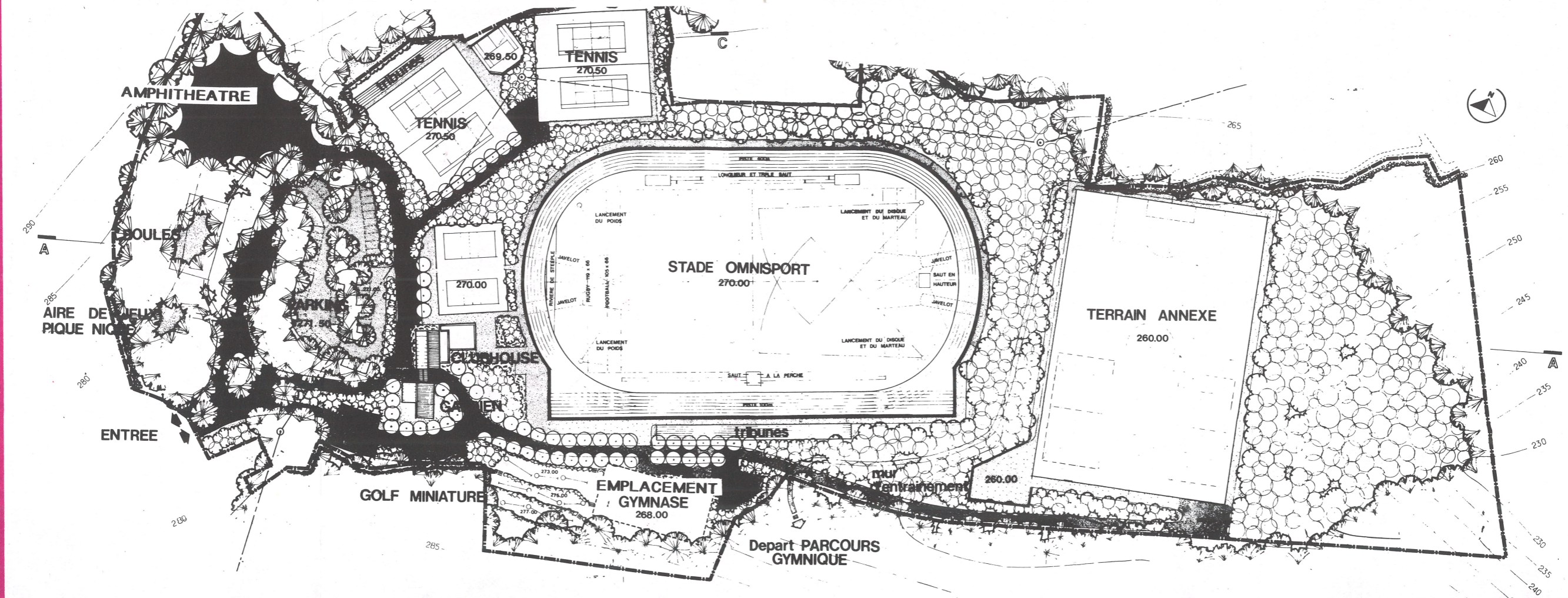




COMPLEXE SPORTIF DU DEVENS



AVANT PROJET

Le Conseil Municipal, réuni en séance de travail le 28 Septembre, a examiné de nouveau le plan du Complexe Sportif, revu et modifié par rapport au premier avant-projet, selon des appréciations tenant à la fois des remarques apportées par la Commission Municipale des Sports et par les Associations Sportives concernées.

Précisons que celles-ci, sur invitation de la Commission Municipale des Sports, avaient d'abord pris connaissance du projet primitif. Elles se sont ensuite réunies entre elles pour l'examiner plus profondément.

Les Associations ont été alors de nouveau invitées par la Commission Municipale qui a pris note des modifications qui lui ont été suggérées. Celles-ci ont été soumises à l'Architecte, auteur du projet, qui en a tenu compte et a rectifié le plan ainsi qu'il nous est présenté aujourd'hui.

Le dossier, définitivement établi, sera transmis aux Autorités compétentes (Région, Département, Jeunesse et Sports ...) pour les demandes d'octroi de subventions...

*

Voici le détail des aménagements de l'Avant Projet Sommaire concernant le Stade omnisport et ses annexes sur la décharge contrôlée du Quartier DEVENS, dossier instruit par le Bureau d'Etudes Paysagères R. HERMANN, de Vence.

TENNIS (4 courts - 3.360 m2)

avec éclairage public, mur d'entraînement, tribunes non couvertes (185 m2) et grillage.

STADE OMNISPORT (total : 17.500 m2)

avec Terrain de football et de rugby, piste d'athétisme, accessoires pour :

- saut en longueur, triple saut, saut à la perche, saut en hauteur, lancement du poids, disque, marteau, javelot.

Eclairage (4 mâts)

Tribunes non couvertes.

Local matériel, clôture grillagée.

Le VOLLEY, le HAND et le BASKET BALL continueront à s'exercer dans " La BULLE " du Vallon de la Noix. Les deux courts libres du " DEVENS " (1.700 m2) seront agencés et utilisés au fur et à mesure de la demande.

TERRAIN ANNEXE (7.420 m2) avec installation de 2 terrains de football et 2 terrains d'entraînement divers pour les scolaires et mur d'entraînement de 4,00 mètres de hauteur. Emplacement réservé pour un éventuel Gymnase, type C.

INSTALLATION de : 1 Aire de Boules (340 m2) 1 aire de pique-nique (315 m2) avec bancs, tables et poubelles ; un parcours gymnastique (800 m2) avec des éléments d'exercice en bois ; un golfe miniature (neuf pistes : 1.230 m2)

CENTRE DE LOISIRS ET SPECTACLES (1.530 m2)

Amphithéâtre avec scène en bois, gradins en béton, vestiaires, couvert par une structure tendue en tissu polyster avec pylones acier.

BATIMENTS :

Logement du gardien ; club-house, 2 vestiaires (Club) 2 vestiaires (Visiteurs) 1 vestiaire (Arbitre).

CIRCULATION :

Installation de voirie (4.200 m2) + Parking (2.370 m2) ; cheminements piétons (950 m2)

ENROCHEMENTS ET PLANTATIONS :

Fourniture et pose de terre végétale, arbres tiges, baliveaux forestiers, arbustes horticoles..

Plantation projetée	Surface	18.300 m2
Plantation existante	Surface	14 000 m2
Plantation totale	Surface	32 300 m2

Le montant de l'ensemble de ces travaux est estimé à :

- Montant total H.T.	12 938 147,96 Francs
T.V.A. 18,60 %	2 406 495,52 Francs
TOTAL T.T.C.	15 344 643,48 Francs.

Précisons que l'estimation est calculée pour des prix valeur Juillet 1984